

# SANTÉ

## SANTÉ PUBLIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,  
DE LA SANTÉ  
ET DES DROITS DES FEMMES

### **Arrêté du 30 octobre 2015 portant nomination à la Commission nationale d'agrément des associations représentant les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique**

NOR : AFSP1530803A

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,  
Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 1114-1 et R. 1114-5 à R. 1114-8;  
Vu les arrêtés des 15 novembre 2005 et 23 décembre 2010 portant nomination à la Commission nationale d'agrément,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés, par arrêté de la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes :

Est désigné en qualité de président de la Commission nationale d'agrément :

M. Gilles BARDOU, conseiller d'État honoraire.

Sont désignés en qualité de membres de la Commission nationale d'agrément :

Mme Bernadette LACLAIS, représentante de l'Assemblée nationale, suppléée par M. Jean-Pierre BARBIER.

Mme Catherine PROCACCIA, représentant le Sénat, suppléée par M. Michel AMIEL.

M. Claude GRELLIER, conseiller à la Cour de cassation, suppléé par Mme Bernadette WALLON, conseiller.

Trois personnalités choisies en raison de leur compétence dans le domaine de la santé ou des associations :

M. Jean-François BLOCH-LAINE, suppléé par M. Bernard CASSOU.

M. Pascal CHEVIT, suppléé par Mme Virginie HALLEY DES FONTAINES.

Mme Chantal DESCHAMPS, suppléée par M. Denis MECHALI.

Trois personnalités choisies en raison de leur expérience de la vie associative :

Mme Dominique GILLAIZEAU, suppléée par Mme Marie-Christine LEBON.

M. Lucien BOUIS, suppléé par Mme Marie-Claude FEINSTEIN-SOLDAT.

M. Bruno GAURIER, suppléé par Mme Nathalie SAVARY.

#### Article 2

Le directeur général de la santé est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 30 octobre 2015.

Pour la ministre et par délégation :  
*Le directeur général de la santé,*  
B. VALLET